



(Accord de prêt n° 8590-TN).

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour la
Coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification
en « CONCEPT DE PROFILING NOVA » de l'ISET de Sousse

1. CONTEXTE DE L'ACTION	2
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	3
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION	3
4. TACHES A REALISER	3
5. LIVRABLES	4
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION	4
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT	4
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT	5
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	5
10. CONFLITS D'INTERET	6
11. CONFIDENTIALITE	6
12. MODALITE DE PUBLICITE	6

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PRICE) au profit de l'ISET de Sousse.

Dans le cadre de ce projet, l'ISET de Sousse invite, par la présente demande, les **organismes** intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en concept de Profiling Nova.

Les **organismes** intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'ISET de Sousse : www.isetso.rnu.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISET de Sousse ;
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages)

Les **Bureaux d'études** intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : 4c.isetso@gmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'ISET de Sousse www.isetso.rnu.tn

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'ISET de Sousse, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 23/ 10/2022 à 12 heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

***«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la consultation
N° 02/2022 ISETSO_PAQ_4C_PRICE , élaboration d'une
proposition pour la formation et certification en»***

*Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C),
ISET de Sousse, BP 135 cité erriadh 4023 Sousse, Tunisie*

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

L'objectif général de cette mission est un renforcement de connaissance et de capacité des enseignants en matière de capacité à établir un bilan des compétences des candidats, la capacité à développer ces compétences et à développer une communication efficace.

Plus concrètement, la formation certifiante en CONCEPT DE PROFILING NOVA. va donner aux enseignants, qui seront préparés à une certification, des compétences et des outils qui leur permettront d'augmenter leur chance à détecter les **préférences comportementales, les talents, les types psychologiques et les motivations d'une personne.**

Cette certification de transformer les facteurs humains en facteurs de succès pour le bénéfice de l'individu, de l'équipe et de l'entreprise.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Etudiants des différents départements de l'ISET de Sousse, à savoir : Génie Electrique, Génie Mécanique, Sciences Economiques et de Gestion et Technologies de l'Informatique.

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le Bureau d'étude aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'ISET de Sousse, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ISET de Sousse.

- Elaborer un plan de mise en œuvre du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des enseignants de l'ISET de Sousse comme suit :
 - ✚ CONCEPT DE PROFILING NOVA.
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'ISET de Sousse et au Coordinateur du Projet PAQ-PRICE de l'ISET de Sousse de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.
- Faire passer un examen blanc de certification en guise de méthode de sélection pour désigner les enseignants qui pourraient bénéficier de Vouchers.

Remarque : Les enseignants qui réussiront l'examen blancs, et selon le nombre de vouchers disponibles, passeront donc l'examen de certification afin d'obtenir leurs certificats attestant leurs aptitudes dans chacune des compétences visées.

5. LIVRABLES

Formations :

	Enseignants
CONCEPT DE PROFILING NOVA.	3

Certification :

	Enseignants
CONCEPT DE PROFILING NOVA.	3

Un rapport d'avancement doit être fourni à la demande du centre de carrière et de Certification des Compétences de l'ISET de Sousse.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ISET de Sousse et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ISET de Sousse. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ISET de Sousse et à son centre 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISET de Sousse et à son centre 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera dispensée dans les locaux de l'ISET de Sousse tant que les conditions matérielles et logistiques le permettent.

Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification pour les enseignants.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'ISET de Sousse.

La mission se déroulera tout le long des deux années de l'exécution du projet PAQ-PRICE de l'ISET de Sousse ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ISET de Sousse après concertation avec l'expert concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ISET de Sousse lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et d'expertise) ayant :

- Formateur certifié Expert ou ELITE dans le domaine demandé,

- Ayant une expérience professionnelle pertinente sur le domaine,
- Ayant animé plusieurs actions et projets similaires sur le thème,
- Une expérience justifiée dans le domaine défini,
- Expérience professionnelle pertinente de 3 ans au moins,
- Une disponibilité pendant la période considérée.
- Une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint...).

8. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Diplômes du candidat
- Attestations de certification

9. MODE DE SÉLECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue.

La sélection du Bureau d'étude est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères	Notation
<u>Qualifications à caractère général</u> - Expérience générale durant les cinq dernières années (5 à 10 ans -10 points, de 10 à 15 ans-15 points, plus que 15 ans-20 points)	20
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u> - Expériences en missions similaires (1 à 3 actions-20 points de 4 à 5 actions-25 points ; plus que 5 actions 30 points)	30

<u>Pertinence du CV (diplômes et qualifications)</u>	10
<u>Références récentes des trois dernières années en missions similaires</u>	40
<u>Total</u>	100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

Le Centre 4C se réserve le droit de refaire la consultation si un minimum de score n'est pas atteint.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. CONFIDENTIALITE

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

12. MODALITE DE PUBLICITE

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par simple contact direct.